

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2014

Secrétariat Général
BG/HB/MM "CR15 décembre 2014"

L'An Deux Mil Quatorze, le quinze décembre,
le Conseil Municipal de Courbevoie dûment convoqué le 9 décembre 2014,
s'est assemblé à vingt heures, dans la salle du Conseil,
sous la présidence de Monsieur Jacques KOSSOWSKI, Maire, Député des Hauts-de-Seine.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte,

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité, DECIDE DE DESIGNER à main levée le secrétaire de séance, conformément aux articles L. 2121-15 et L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales et **ELIT** en cette qualité Madame POULIQUEN.

Le secrétaire procède à l'appel. Le nombre de membres composant le Conseil est de 53, dont 53 en exercice et 44 présents à l'ouverture de cette séance :

	Présent	Procuration à
M. Jacques KOSSOWSKI	X	
Mme Marie-Pierre LIMOGÉ	X	
M. Eric CESARI	jusqu'au dossier n°12	M. Jacques KOSSOWSKI à partir du dossier n°13
M. Daniel COURTES	X	
Mme Nicole PERNOT	X	
M. Patrick GIMONET	X	
Mme Christiane RADENAC	X	
M. Jean SPIRI	X	
Mme Aurélie TAQUILLAIN	X	
M. Bernard ACCART	X	
Mme Charazed DJEBBARI	X	
M. Yves JEAN		
Mme Sandrine LOCQUENEUX		Mme Charazed DJEBBARI
M. Serge DESESMAYSON	X	
Mme Laetitia DEVILLARS		M. Serge DESESMAYSON
Mme Nathalie RENAULT	X	
Mme Marion JACOB-CHAILLET		Mme Marie-Pierre LIMOGÉ
M. Hervé DE COMPIEGNE	X	

	Présent	Procuration à
M. Michel GEORGET	X	
Mme Catherine MORELLE	X	
M. Arthur SAINT-GABRIEL	X	
M. Guy RAYER	X	
Mme Christine FRANCOZ	X	
Mme Martine BORAGNO	X	
Mme Solange ROSSIGNOL	X	
M. Jean-Michel HU YANG	X	
M. Hervé CHATELAIN	X	
M. Stéphane FICHANT	X	
Mme Catherine ECRAN	X	
M. Patrick BOLLI		M. Stéphane FICHANT
Mme Maria GARCIA	X	
M. José DO NASCIMENTO		M. Michel GEORGET
Mme Blandine POULIQUEN	X	
Mme Bouthaina SEBBATA	X	
M. François LATTOUF	X	
Mme Sybille D'ALIGNY	X	
M. Reynald MONGIN		M. Patrick GIMONET
Mme Stéphanie SOARES	X	
Mme Caroline CORNU		M. Jean SPIRI
M. Khalid AIT OMAR	X	
M. Pierre LAROCHE		Mme Stéphanie SOARES jusqu'au dossier n°7 inclus
Mme Diane ZEITOUN	X	
M. Jean-André LASSERRE		Mme Cécile BOUCHERIE
Mme Corinne LEROY-BUREL	X	
Mme Joëlle PARIS	X	
M. Jean-Philippe ELIE	X	
M. Karim LARNAOUT	X	
Mme Cécile BOUCHERIE	X	
M. Alban THOMAS	X	
M. Richard CROCHE	X	
Mme Floriane DENIAU	X	
Mme Dominique GUILLOUARD	X	
M. Arash DERAMBARSH	jusqu'au dossier n° 9 inclus puis à partir du dossier n° 16 jusqu'au dossier n° 22 inclus	

Soit :

Conseillers municipaux présents :	44
Conseillers municipaux ayant donné pouvoir :	09
Conseillers municipaux absents, non représentés :	00

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales et **APPROUVE, à l'unanimité**, le compte-rendu de la séance du 29 septembre 2014 qui a été transmis par courriel le 3 octobre 2014.

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE la mise en place d'un jumelage entre les Villes de Courbevoie et de Beit Mery. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de jumelage ainsi que l'ensemble des documents y afférents.

Délibération adoptée par 51 pour, 2 contre

DONNE UN AVIS DEFAVORABLE au projet de décret portant dissolution des établissements publics fonciers des Hauts-de-Seine, du Val d'Oise et des Yvelines à compter du 31 décembre 2015 et modifiant le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'établissement public foncier d'Ile-de-France (*cf. annexe 1*).

Délibération adoptée par 46 pour, 7 contre

DECIDE de confier à l'équipe VILLES ET PAYSAGES / EGIS / ATELIER LUMIERE une mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la Place Hérold et le Parvis de l'Abbé Pierre, pour les montants suivants :

- part financière affectée aux travaux : 3 500 000 €
- forfait provisoire de rémunération : 341 950 € HT
- taux de rémunération : 9,77 %

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre ainsi que tous les documents en découlant.

Délibération adoptée par 46 pour, 7 contre

DECIDE d'indemniser en totalité les trois candidats ayant présenté un projet, pour un montant de 16 000 € HT, sachant que pour l'équipe lauréate, il s'agit d'une avance sur ses honoraires.

Délibération adoptée par 53 pour

DECIDE, dans le cadre de la modernisation de la gare de Bécon les Bruyères, de céder à la SNCF les 575 m² nécessaires au réaménagement des bâtiments voyageurs et :

- de céder à RFF une emprise de 3 m² destinée à recevoir partie des appuis de la passerelle.
- d'acquérir de la SNCF, les emprises d'une surface totale de 130 m² destinées au réaménagement des parvis de la gare
- d'acquérir de RFF, les emprises d'une surface totale de 442 m² destinées elles aussi au réaménagement des parvis.

FIXE le prix de cession et d'acquisition à 300 € le m². **APPROUVE** le protocole établi entre la Ville, la SNCF, et RFF, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes de transfert de propriété qui seront établis par la suite. **DECIDE** de participer au paiement des frais d'acte. **AUTORISE** la SNCF et RFF à commencer les travaux sur les emprises qui leur seront cédées par la Ville sans attendre la signature des actes de transfert de propriété à leur profit.

Délibération adoptée par 53 pour

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable pour le remplacement des menuiseries extérieures du restaurant La Scène.

Délibération adopté par 53 pour

APPROUVE le règlement intérieur du Conseil Municipal modifié (cf. annexe 2).

Délibération adoptée par 46 pour, 7 contre

APPROUVE :

- les tarifs du stationnement payant sur voirie à compter du 1^{er} février 2015 comme suit :

Libellé	Tarif 2015	
	Zone résidentielle	Zone hyper-centre (commerçante)
<i>Stationnement sur voirie</i>		
Les 20 premières minutes	0,60 €	0,80 €
1 heure	1,60 €	2 €
2 heures	3,20 €	4 €
3 heures	4,80 €	6 €
4 heures	6,40 €	8 €
5 heures	8,20 €	12 €
6 heures	10 €	16 €
7 heures	12 €	20 €
8 heures	14 €	24 €
9 heures	16 €	28 €
10 heures	18 €	32 €
Du 1 ^{er} au 31 août	Gratuit	Gratuit
Tarif résidentiel à la journée	2,50 €	Non utilisable
Carte mensuel non résident	50 €	Non utilisable
Carte mensuel professionnels de santé et artisans réparateurs et dépanneurs d'urgence	50 €	utilisable
Véhicules portant le macaron GIC/GIG (sur emplacement matérialisé)	Gratuit limité à 3h consécutives	Gratuit limité à 3h consécutives

- une décomposition du temps de stationnement sur voirie par pas de 0,10 € au-delà des 20 premières minutes et proportionnellement aux différentes tranches mentionnées ci-dessus.

Délibération adoptée par 44 pour, 7 contre, 2 abstentions

APPROUVE les tarifs du stationnement dans les parkings municipaux à compter du 1^{er} janvier 2015 comme suit :

Stationnement dans les parkings municipaux	Tarifs 2015
Abonnement hebdomadaire (7jours)	35,20 €
Ticket horaire perdu (par jour)	22 €
Carte d'abonné perdue ou détériorée	20 €
Résident :	
Auto – place banalisée abonnement mensuel	82,50 €
Auto électrique – place et recharge abonnement mensuel	65,10 €
Gros gabarit – place banalisée abonnement mensuel	82,50 €
Moto – abonnement mensuel	40,70 €
Vélo – abonnement mensuel	5 €
Ajoux :	
Auto – place banalisée abonnement mensuel	66,50 €
Moto – abonnement mensuel	37 €
Non Résident :	
Auto – place banalisée abonnement mensuel	93 €
Auto électrique – place et recharge abonnement mensuel	65,10 €
Gros gabarit – place banalisée abonnement mensuel	139,50 €
Moto – abonnement mensuel	46,50 €
Vélo – abonnement mensuel	5 €
Autres :	
Flotte de véhicule	10 % de réduction sur tarif banalisé en 5 et 15
PMR	50 % de réduction sur tarif banalisé

PRECISE que les tarifs, mentionnés dans l'annexe n° 11 à la convention de délégation de service public pour le stationnement payant sur voirie et pour la gestion des parcs de stationnement hors voirie et approuvés par délibération du conseil municipal du 24 septembre 2013, relatifs à la tarification commune horaire des parcs en ouvrage restent applicables.

PRECISE que les tarifs, mentionnés dans l'annexe n° 11 à la convention de délégation de service public pour le stationnement payant sur voirie et pour la gestion des parcs de stationnement hors voirie et approuvés par délibération du conseil municipal du 24 septembre 2013, relatifs à la tarification commune des abonnés des parcs en ouvrage concernant la catégorie "non résident" et "autres" ("flotte de véhicule" et "PMR") restent applicables, étant précisé que le tarif place réservée "non résident" est supprimé.

Délibération adoptée par 44 pour, 9 contre

PREND ACTE du rapport d'activité 2013 de la Communauté d'Agglomération Seine-Défense.

Pas de vote

PREND ACTE, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, de l'accord des copropriétaires de la résidence sise 77, rue de Colombes et 61, rue Kilford, quant à la cession à titre gracieux à la Ville, des lots A (environ 41 m²), B (environ 37 m²), C (environ 18 m²), D (environ 2 250 m²) à détacher de la parcelle cadastrée section O n° 29 et du lot A (environ 456 m²) à détacher de la parcelle cadastrée section O n° 86, cette cession étant notamment la résultante des dispositions du permis de construire ayant permis l'édification de leur immeuble d'habitation,

CONSENT A CONSTITUER :

- Sur le lot D, à détacher de la parcelle cadastrée section O n° 29, au profit de l'immeuble contigu, appartenant actuellement aux copropriétaires de la résidence 77 rue de Colombes et 61 rue Kilford édifée sur le lot E à détacher de la parcelle O n° 29, et afin de permettre l'entretien dudit immeuble, une servitude de tour d'échelle d'une superficie de 58 m² et une servitude de surplomb de 14 m².

- Sur le lot A, à détacher de la parcelle cadastrée section O n° 86, au profit de l'immeuble contigu, appartenant actuellement à la SCCV Atmosphère et future propriété des copropriétaires de l'immeuble édifié sur la parcelle O n° 87, et afin de permettre l'entretien dudit immeuble, une servitude de tour d'échelle d'une superficie de 20 m² et une servitude de surplomb de 8 m².

(lesdites servitudes étant matérialisées respectivement en vert et jaune sur les plans établis par le cabinet Robin, géomètre cf. annexes 3,4,5 et 6).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous actes et pièces relatifs à cette acquisition et à la constitution des servitudes.

Délibération adoptée par 52 pour

APPROUVE le montant de l'indemnité attribuée à chaque candidat, admis à concourir pour le marché de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du gymnase Pompidou, qui est fixé à 20 240 € TTC compte tenu de la complexité des prestations demandées. **PRECISE** que l'indemnité précitée qui aura été versée au Maître d'œuvre finalement retenu le sera à titre d'avance sur ses honoraires. **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer et signer les permis de construire ou permis d'aménager et permis de démolir afférents à cette opération. **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès des organismes pouvant en délivrer des subventions aussi élevées que possible et à signer tous les documents qui en découlent.

Délibération adoptée par 52 pour

PROCEDE à la désignation des membres du jury, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à bulletins secrets, scrutin qui donne les résultats suivants :

Votants : 52

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

Blanc ou nul : 3

Suffrages exprimés : 49

Sièges à attribuer : 5

Quotient électoral : 9,8

Liste 1	42 voix	soit	04 sièges
Liste 2	07 voix	soit	01 siège

En conséquence, sont déclarés élus pour siéger au sein du jury relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du gymnase Pompidou:

Titulaires : Madame LIMOGÉ, Monsieur COURTES, Monsieur SPIRI, Monsieur FICHANT et Madame BOUCHERIE

Suppléants : Madame PERNOT, Monsieur BOLLI, Monsieur LAROCHE, Monsieur RAYER et Madame LEROY-BUREL

APPROUVE les conventions de partenariat avec les associations sportives pour les années 2015, 2016 et 2017. **AUTORISE** Monsieur le Maire à les signer et à les exécuter.

Délibération adoptée par 51 pour

Ne participe pas au vote : Monsieur RAYER

APPROUVE la convention de partenariat tripartite entre la Ville, le CCAS et l'association BELLE PLANETE, dans le cadre des actions sociales en faveur de la population dont les aînés. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents en découlant.

Délibération adoptée par 52 pour

APPROUVE le protocole d'accord transactionnel à conclure entre la Ville et la société DERICHEBOURG PROPTE. **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer et à l'exécuter.

Délibération adoptée par 45 pour, 7 abstentions

PREND ACTE de la communication des rapports 2013 sur les conditions d'exécution des services publics, pour la distribution d'énergies calorifique et frigorifique, l'enlèvement des véhicules automobiles et la gestion des structures d'accueil petite enfance "Les Galopins", "Le Petit Prince", "Armand Silvestre" et "Les Bout'chous".

Pas de vote

PREND ACTE de la communication des rapports 2013 retraçant l'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) et du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) accompagnés de leur compte administratif.

Pas de vote

PREND ACTE de la communication du rapport 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Pas de vote

DECIDE d'admettre en non valeur, les produits irrécouvrables présentés par Monsieur le Trésorier Principal Municipal, pour une somme globale de :

- 34 126,87 € sur le budget ville, (cf. annexe n° 7)
 - 2 317,91 € sur le budget annexe cantine (cf. annexe n° 8)
- dont la décomposition figure dans les tableaux annexés.

Délibération adoptée par 53 pour

a) AUTORISE Monsieur le Maire, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2015 du budget principal de la Ville, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement selon les limites définies dans le tableau suivant :

Chapitre - Libellé nature	Crédits ouverts en 2014 (BP+RAR+DM)	Montant autorisé avant le vote du BP
20- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 890 116,24 €	722 529,00 €
204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	8 146 200,38 €	2 036 550,00 €
21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 445 804,33 €	4 611 451,00 €
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	71 384 323,83 €	17 846 081,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE	100 866 444,78 €	25 216 611,00 €

AUTORISE Monsieur le Maire à percevoir une première tranche d'emprunt à hauteur de 6 500 000€ correspondant au quart du montant inscrit l'année précédente.

Délibération adoptée par 46 pour, 7 abstentions

b) **AUTORISE** Monsieur le Maire, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2015 du budget cantine, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement selon les limites définies dans le tableau suivant :

Chapitre - Libellé nature	Crédits ouverts en 2014 (BP+RAR+DM)	Montant autorisé avant le vote du BP
20- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 000,00 €	3 750,00 €
21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	312 733,22 €	78 183,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE	327 733,22 €	81 933,00 €

Délibération adoptée par 46 pour, 7 abstentions

c) **ATTRIBUE** les acomptes au titre de l'année 2015 selon l'annexe à la délibération (cf. annexe n° 9). **PRECISE** que les avances attribuées, dont le versement pourra être échelonné, seront déduites des sommes allouées pour l'année. **AUTORISE** Monsieur GIMONET, Adjoint au Maire délégué aux finances, à signer tous les documents relatifs à ces attributions.

Délibération adoptée par 53 pour

Ne participent pas au vote pour les associations suivantes :

- *Centre Culturel : Monsieur le Maire – Monsieur LAROCHE – Madame MORELLE – Monsieur JEAN – Madame SOARES – Madame DEVILLARS – Madame ECRAN – Monsieur CHATELAIN*
- *Club Art de Vivre : Madame PERNOT – Madame d'ALIGNY*
- *Club Olympique de Courbevoie : Monsieur le Maire – Monsieur COURTES*
- *Courbevoie Sports Karaté : Monsieur FICHANT*

VOTE :

- 1) la décision modificative n°4 du budget principal Ville, conformément aux tableaux (cf. annexes n°s 10 et 11)
- 2) l'ajustement des autorisations de programme conformément au tableau (cf. annexe n° 12)

Délibération adoptée par 46 pour, 7 contre

Ne participent pas aux votes pour les associations suivantes :

- *ARCHIPEL – Clic de Courbevoie : Madame PERNOT – Madame GARCIA – Monsieur LATTOUF*
- *Association des Commerçants de Bécon : Monsieur HU YANG*

AUTORISE Monsieur le Maire à signer et exécuter le marché d'organisation des classes d'environnement.

Délibération adoptée par 52 pour

Ne participe pas au vote : Madame BOUCHERIE

AUTORISE Monsieur le Maire à signer et exécuter le marché d'organisation des transferts par autocars des classes d'environnement.

Délibération adoptée par 52 pour

- **FIXE** la participation financière de la Ville aux dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association à compter du 1^{er} janvier 2015 selon les montants suivants :
 - 667 € et 894 € par élève courbevoisien scolarisé respectivement en élémentaire et maternelle dans un établissement privé sous contrat d'association à Courbevoie,
 - 667 € et 762,25 € par élève courbevoisien scolarisé respectivement en élémentaire et maternelle dans un établissement privé sous contrat d'association à Asnières-sur-Seine.**PRECISE** que ces montants seront revus au 1^{er} janvier 2016 et au 1^{er} janvier 2017 selon les conditions prévues aux conventions.

Délibération adoptée par 51 pour

Ne participe pas au vote : Monsieur GIMONET

- **APPROUVE** les conventions de participation financière de la Ville aux dépenses de fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association. **PRECISE** que ces conventions sont conclues pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2015 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et exécuter ces conventions et les avenants ultérieurs :
 - "Ecole Montalembert"
 - "Ecole Sainte-Geneviève" d'Asnières-sur-Seine
 - "Ecole Saint-Joseph" d'Asnières-sur-Seine

Délibérations adoptées par 52 pour

- "Ecole Sainte-Geneviève" de Courbevoie
- "Ecole Saint-Pierre – Saint-Paul" de Courbevoie

Délibérations adoptées par 51 pour

Ne participe pas au vote : Monsieur GIMONET

APPROUVE la convention de partenariat entre la Ville, le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie Victor Segalen (CSAPA) et l'association Relais Accueil du Vallona. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention et tous les documents en découlant.

Délibération adoptée par 52 pour

APPROUVE le transfert de la crèche familiale, (son budget, son personnel et son actif tel qu'annexé à la délibération *cf. annexe n° 13*) du Centre Communal d'Action Sociale à la Ville, à compter du 1^{er} janvier 2015 ainsi que le règlement de fonctionnement s'y rapportant. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit règlement de fonctionnement ainsi que tous les documents en découlant et à solliciter auprès de la CAF, toute subvention pour la crèche familiale.

Délibération adoptée par 52 pour

AUTORISE Monsieur le Maire à signer et exécuter le marché de réservation de 30 places en crèche dans une structure d'accueil collectif de la petite enfance – secteur nord du quartier Gambetta, ainsi que tous les documents en découlant. **PRECISE** que les tarifs sont annexés à la délibération (*cf. annexe n° 14*).

Délibération adoptée par 52 pour

APPROUVE les transferts de la compétence relative à la collecte des déchets des ménages et déchets assimilés et celle relative à l'éclairage public et à la signalisation tricolore et lumineuse (hors éclairage d'ornementation) à la Communauté d'Agglomération Seine-Défense. **PRECISE** que le transfert de la compétence relative à la collecte des déchets des ménages et déchets assimilés comprend aussi les encombrants, les déchets municipaux et les déchets industriels. **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer l'ensemble des démarches y afférentes.

Délibération adoptée par 52 pour

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes entre les Villes de Courbevoie et Levallois pour l'organisation d'un spectacle pyrosymphonique commun le 13 juillet 2015.

Délibération adoptée par 52 pour

AUTORISE Monsieur le Maire à signer et exécuter le marché d'entretien et création de réseaux d'arrosage, ainsi que tous les documents en découlant.

Délibération adoptée par 52 pour

AUTORISE Monsieur le Maire à signer et exécuter le marché d'entretien des voies communales et des espaces verts, ainsi que les éventuels avenants augmentant de moins de 5 % le montant initial du marché.

Délibération adoptée par 52 pour

APPROUVE la convention de mise à disposition d'un terrain du domaine privé de la Ville, sis 99 rue des Fauvelles, à la société OURRY, dans le cadre des prestations de propreté urbaine prévues au marché n° 13M053 pour le remisage des véhicules et matériels. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation dudit terrain.

Délibération adoptée par 52 pour

FIXE les tarifs d'occupation du domaine public et du matériel municipal, à compter du 1^{er} janvier 2015, comme suit :

LIBELLE	TARIF 2015
Occupation des espaces publics pour les étalages et terrasses découvertes de 1 ^{ère} catégorie (prix par M2/an)	45,00 €
Occupation des espaces publics pour les étalages et terrasses découvertes de 2 ^{ème} catégorie (prix au M2/an)	35,00 €
Occupation des espaces publics pour les terrasses couvertes (prix au M2/an)	98,50 €
Occupation temporaire du domaine public pour des manifestations commerciales (prix au mètre linéaire de vente par jour et limitée à 10 jours par an)	2,90 €

Occupation temporaire du domaine public pour des manifestations non commerciales (au M2 et par jour)	6,00 €
Mise à disposition de stand à l'occasion de fêtes organisées par la ville (par stand de 1 mètre et par jour)	16,50 €
Droit de place pour un kiosque (par M2 et par an)	30,00 €
Taxe forfaitaire d'installation pour un forain redevable d'un droit de place (par emplacement et par installation)	55,00 €
Droit de place concernant une installation foraine non sédentaire pour une occupation inférieure à 3 mois dans l'année (par M2 et par jour)	1,20 €
Redevance pour l'installation d'un manège ou d'une structure de jeux payante supérieure à 3 mois à 3 mois (par M2 et par an)	60,00 €
Redevance pour l'exposition de véhicule sur le domaine public (par véhicule et par jour)	55,00 €
Redevance pour la pose d'une benne (par benne et par jour, avec un maximum de 10 M2 d'occupation par benne)	18,00 €
Redevance pour la pose d'une palissade (par M2 et par semaine)	6,00 €
Redevance pour la pose d'un échafaudage sur pieds (par M2 d'occupation au sol et par semaine)	2,80 €
Redevance pour la pose d'une baraque de chantier ou équipement annexe de chantier (par M2 de surface utile ou surface « plancher » et par semaine)	6,00 €
Redevance pour occupation du domaine public concernant les équipements de grande hauteur (hors grue) ou tout autre équipement présentant un volume fermé et ayant un impact visuel (par m3 et par mois)	6,00 €
Redevance pour occupation du domaine public en surplomb (par M2 et par semaine)	2,00 €
Occupation du domaine public par un point de vente de style bulle de vente (par M2 et par mois, hors kiosque)	50,00 €
Redevance pour la pose d'un appareil de levage de moins de 40 tonnes (par ½ journée)	135,00 €
Redevance pour la pose d'un appareil de levage de plus de 40 tonnes (par ½ journée)	270,00 €
Redevance pour encombrement du domaine public lié à du stockage (par M2 et par jour)	2,80 €
Redevance concernant les périmètres de sécurité créés notamment dans le cadre d'un arrêté de péril (par M2 et par semaine)	2,80 €
Redevance pour l'installation d'un passage piéton couvert (par M2 et par semaine)	1,80 €
Redevance pour la période non couverte par une autorisation d'occupation du domaine public dans le cadre d'une prorogation en dehors des délais. (majoration de 100% du tarif en vigueur)	100% du tarif
Prêt d'1 urne par jour	21,30 €
Prêt d'1 isoloir avec rideaux par jour	21,30 €
Prêt d'1 table de stand rectangulaire par jour	14,20 €
Prêt d'1 chaise pliante métallique par jour	4,30 €
Prêt pour les associations courbevoisiennes et les établissements publics communaux	gratuit
Prêt dans le cadre de manifestations parrainées par la Ville	gratuit
Redevance pour les distributeurs de boissons et de confiseries (par appareil et par an)	151,00 €

PRECISE que :

- Pour les tarifs fixés aux mètres carrés ou aux mètres cubes, la facturation minimum sera de 1M2 ou 1 M3,
- Toute unité commencée (semaine, mois, an) sera due dans son intégralité,
- Les tarifs concernant une occupation du domaine public liée à des chantiers réalisés pour l'ensemble des collectivités territoriales (conseil général et régional, commune) ; pour les établissements publics (O.P.H., DEFAC TO et EPADESA) ainsi que pour l'Etat seront gratuits, et ce afin de ne pas augmenter les charges des services publics,
- Que certains tarifs peuvent être cumulatifs,
- La délibération n°11 du 12 octobre 2009 reste en vigueur pour l'ensemble des tarifs non soumis à modification par la présente délibération.

Délibération adoptée par 52 pour

APPROUVE l'adhésion de la Ville, à compter du 1^{er} janvier 2015, à l'association "Humanité et Biodiversité", dont le siège est situé 110 boulevard Saint-Germain à PARIS (75006).

Délibération adoptée par 52 pour

APPROUVE la convention entre la Ville et l'association "Lire et faire lire" intervenant dans les écoles de Courbevoie. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention.

Délibération adoptée par 52 pour

APPROUVE la constitution d'une servitude à titre gratuit au profit d'ERDF, pour le passage d'une canalisation souterraine et l'installation du coffret de branchement ERDF sur la parcelle cadastrée section B 835 à Demi-Quartier appartenant à la Ville et constituant partie du terrain d'assiette du chalet Les Bartavelles. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte constitutif de servitude qui sera établi par Maître SOCQUET, Notaire à Megève, les frais dudit acte restant à la charge d'ERDF.

Délibération adoptée par 52 pour

APPROUVE les taux de rémunération indiqués (cf. annexe n° 15) pour le calcul de la rémunération principale et de ses compléments des assistants maternels employés par la Commune. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de travail des assistants maternels.

Délibération adoptée par 52 pour

MODIFIE le tableau des effectifs du personnel de la Ville comme suit :

Désignation des emplois	Nouvelle situation	Différence
<u>Filière administrative</u> Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	151	- 1
<u>Filière sociale</u> Assistant maternel	57	+ 57
<u>Filière culturelle</u> En raison d'une redistribution du volume d'activité des professeurs du conservatoire, leur quotité de travail est modifiée conformément à l'annexe à la présente délibération du 15 décembre 2014 (cf. annexe n° 16).		
<u>Filière police municipale</u> Chef de service de police municipale	2	+ 1
SOLDE		+ 57

Délibération adoptée par 52 pour

APPROUVE la convention d'occupation du domaine public (12/14 avenue Léonard de Vinci) avec la société MEDIAKIOSK pour l'installation d'un kiosque à journaux. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention et tous les documents en découlant.

Délibération adoptée par 52 pour

APPROUVE le périmètre de sauvegarde du commerce de proximité au sein duquel la Commune pourra exercer son droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux, tel qu'annexé à la délibération (cf. annexe n° 17). **ANNEXE** ledit périmètre au PLU. **AUTORISE** Monsieur le Maire à exercer au nom de la Commune le droit de préemption prévu par l'article L. 214-1 du code de l'urbanisme.

PRECISE que des mesures de publicité et d'information seront effectuées notamment par un affichage en mairie pendant un mois et par une insertion dans deux journaux diffusés dans le département.

Délibération adoptée par 52 pour

Monsieur le Maire décide de reporter le dossier concernant la présentation du rapport annuel 2013 de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées à une prochaine séance.

APPROUVE la convention de mise à disposition de données numériques géoréférencées relatives à la représentation moyenne échelle des ouvrages gaz naturel. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et l'ensemble des documents y afférents.

Délibération adoptée par 52 pour

PREND ACTE du compte-rendu par Monsieur le Maire des décisions prises en vertu de la délégation accordée sur la base de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, dont chaque membre du conseil a reçu la liste avec la convocation à la présente réunion.

Liste des décisions prises selon l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

Date	Objet
30/09/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée du Nord 5 ^{ème} division n° 5 : titre de concession n° 42.949 – Concessionnaire : Monsieur François DELAGE
01/10/2014	Achat d'une œuvre de Mme Nicollie ROCHE au titre du patrimoine de la ville
01/10/2014	Convention de prestation de service pour le musée Roybet Fould de Madame Diane Elisabeth POIRIER
01/10/2014	Achat d'un livre d'or ayant appartenu à l'Hôpital auxiliaire de Courbevoie par le musée Roybet Fould
01/10/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 8 ^{ème} division intérieur n° 6 : titre de concession n° 42.950 – Concessionnaire : Madame Lucienne FLEURY née ARRINDARRE
03/10/2014	Achat d'une concession de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, située Division I intérieur n° 121 : titre de concession n° 42.951 – Concessionnaire : Madame Sonia LEGGERI
03/10/2014	Achat d'une concession de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, située 39 ^{ème} Division n° 51 : titre de concession n° 42.952 – Concessionnaire : Madame Martine FOUGERE RIBEIRO

- 07/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division N intérieur n° 80 : titre de concession N° 42.953 – Concessionnaire : Madame Yoshiko ZOUAIMIA née HAYAKAWA
- 07/10/2014 Achat d'une concession de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, située 13^{ème} Division intérieur n° 135 : titre de concession n° 42.954 – Concessionnaire : Centre Communal d'Action Sociale de Courbevoie
- 07/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 8^{ème} division intérieur n° 10 : titre de concession n° 42.955 – Concessionnaire : Monsieur Jacques SOUBRANE
- 07/10/2014 Achat d'une concession de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, située 42^{ème} division n° 50 : titre de concession n° 42.956 – Concessionnaire : Monsieur Michel SPITZER
- 07/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 3^{ème} division intérieur n° 111 : titre de concession N° 42.957 – Concessionnaire Monsieur Bernard CAMUS
- 07/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 12^{ème} division intérieur n° 57 : titre de concession n° 42.958 – Concessionnaire : Madame Michelle BRUNET née GILORMINI
- 08/10/2014 Achat d'une concession de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, située Division I intérieur n° 111 : titre de concession n° 42.959 – Concessionnaire : Madame Brigitte DEFRETIERE née AMENOUNVE
- 08/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 18^{ème} division intérieur n° 74 : titre de concession n° 42.960 – Concessionnaire : Madame Joséphine LE MAGNEN née BANOS
- 08/10/2014 Reprise des terrains communs dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec
- 08/10/2014 Reprise des concessions temporaires, trentenaires et cinquantenaires dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec
- 08/10/2014 Cession à Madame GOUDARD née MRUCZEK Catherine d'une concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division P extérieur n° 18
- 08/10/2014 Cession à Madame GOUDARD née MRUCZEK Catherine d'une concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 14^{ème} division intérieur n° 52bis
- 09/10/2014 Achat pour quinze ans d'une case dans le columbarium au cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, n° 280 : titre de concession n° 280 – Concessionnaire : Madame Annick RADET née GLAUDEL
- 09/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division F intérieur n° 86bis : titre de concession n° 42.961 – Concessionnaire : Madame Jeanne DAVY née BEUCHER
- 09/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 14^{ème} division intérieur n° 19 : titre de concession n° 42.962 – Concessionnaire : Madame Louise GADOIS née BARBE
- 09/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession cinquantenaire située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division P Extérieur n° 23 : titre de concession n° 42.963 – Concessionnaire : Monsieur Albert PAGES
- 10/10/2014 Achat pour quinze ans d'une case dans le columbarium au cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, n° 281 : titre de concession n° 281 – Concessionnaire : Monsieur Philippe MOISSON
- 10/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division F Intérieur n° 84bis : titre de concession n° 42.964 – Concessionnaire : Madame Colette MAILLET née GAY

- 10/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée du Midi n° 296 : titre de concession n° 42.965 – Concessionnaire : Madame Adrienne DELORT née RICHARD
- 10/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée du Nord Division D n° 17 : titre de concession n° 42.966 – Concessionnaire : Madame Aline GESLOT née MAIGNAN
- 13/10/2014 Don du Lions Club
- 14/10/2014 Renouvellement par anticipation pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division M intérieur n° 74 : titre de concession n° 42.967 – Concessionnaire : Monsieur Raymond DA SILVA
- 14/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division P intérieur n° 3 bis : titre de concession n° 42.968 – Concessionnaire : Madame Thérèse DESSON
- 17/10/2014 Achat d'une concession de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, située Division I intérieur n° 65 : titre de concession n° 42.969 – Concessionnaire : Pompes Funèbres Générales agissant pour le compte de Monsieur Maurice WAGNER
- 17/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division K intérieur n° 13 bis : titre de concession n° 42.970 – Concessionnaire : Madame Suzanne ANTOINE née LEMEUX
- 17/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 40^{ème} Division n° 40 : titre de concession n° 42.971 – Concessionnaire : Madame Odette PROTOIS née FILLION
- 21/10/2014 Achat d'une concession de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, située Division I intérieure n° 50 : titre de concession n° 42.972 – Concessionnaire : Monsieur David DI NOTA
- 22/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée du Midi n° 95 bis : titre de concession n° 42.973 – Concessionnaire : Madame Jeanne BION
- 22/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Carré du Couchant n° 18 : titre de concession n° 42.974 – Concessionnaire : Madame Geneviève CALDEYROUX née CLERET
- 22/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division K extérieur n° 10 : titre de concession n° 42.975 – Concessionnaire : Madame Simonne DROMER née SPREUT
- 22/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée centrale Division M n° 53 : titre de concession n° 42.976 – Concessionnaire : Madame Aimée BERDEAUX née CLAEYS
- 22/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée d'Evreux 22ème division n° 10 : titre de concession n° 42.977 – Concessionnaire : Monsieur Albert CARPIN
- 22/10/2014 Achat d'une concession de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, située Division U intérieur n° 81 : titre de concession n° 42.978 – Concessionnaire : Monsieur Gérard CAILLIAU
- 24/10/2014 Achat d'une concession de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, située Division P intérieur n° 62 : titre de concession n° 42.979 – Concessionnaire : Madame Evelyne LARIVAIN veuve CASTELLOTTA

- 24/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée du Midi 10ème division n° 18 : titre de concession n° 42.980 – Concessionnaire : Madame Anna SUIGNARD née CILOR
- 27/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division P n° 9 : titre de concession n° 42.981 – Concessionnaire : Monsieur Louis DUMOUTIER
- 28/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 2ème Division intérieur n° 84 : titre de concession n° 42.983 – Concessionnaire : Madame Marcelle HAUTECOEUR née CHIROL
- 28/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 11ème Division intérieur n° 125 : titre de concession n° 42.984 – Concessionnaire : Madame Yvonne DUPONT née BUBRULLE
- 28/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 7ème Division extérieur n° 28 : titre de concession n° 42.985 – Concessionnaire : Madame Ginette GOURDET
- 29/10/2014 Renouvellement par anticipation pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée du Midi n° 297 : titre de concession n° 42.982 – Concessionnaire : Monsieur Marcel LEVRAY
- 29/10/2014 Achat pour quinze ans d'une case dans le columbarium au cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, n° 262 : titre de concession n° 262 – Concessionnaire : Madame Giulia SEGURINI née GUTIERREZ
- 30/10/2014 Renouvellement par anticipation pour quinze ans de la concession cinquantenaire située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division U intérieur n° 74 bis : titre de concession n° 42.986 – Concessionnaire : Monsieur Pierre MONNET
- 30/10/2014 Renouvellement par anticipation pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 38ème Division intérieur n° 36 : titre de concession n° 42.987 – Concessionnaire : Madame Louise CHEVROLLIER née JUSTE
- 30/10/2014 Achat d'une concession de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, située Division I intérieur n° 56 : titre de concession n° 42.988 – Concessionnaire : Monsieur Ahmed FATTAH
- 30/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée transversale Division C n° 16 : titre de concession n° 42.989 – Concessionnaire : Monsieur Louis FROGER
- 30/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 10ème Division intérieur n° 31 : titre de concession n° 42.991 – Concessionnaire : Madame Jeannine BARBONI née LABORIE
- 30/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession trentenaire située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée transversale Division I n° 5 : titre de concession n° 42.992 – Concessionnaire : Madame Nicole SEGUIER née DEMARET
- 30/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 9ème Division intérieur n° 57 : titre de concession n° 42.993 – Concessionnaire : Madame Denise PIERRARD ne LEROY
- 30/10/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 32ème Division n° 162 : titre de concession n° 42.994 – Concessionnaire : Madame Jeannine CHALON née ORBAN
- 31/10/2014 Achat d'une concession de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, située Allée des Groupes 37ème Division n° 12 : titre de concession n° 42.990 – Concessionnaire : Madame Adrinée dite Antrine MIKAELIAN née NOURIAN

- 03/11/2014 Achat pour quinze ans d'une case dans le columbarium au cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, n° 263 : titre de concession n° 263 – Concessionnaire : Madame Flavie COURTOIS née SIRET
- 03/11/2014 Renouvellement par anticipation pour quinze ans de la concession cinquantenaire située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division E extérieur n° 26 : titre de concession n° 42.995 – Concessionnaire : Madame Raymonde CURIUO
- 04/11/2014 Achat d'une concession de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, située Division A intérieur n° 63bis : titre de concession n° 42.996 – Concessionnaire : Madame Rosita MUNOZ
- 05/11/2044 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 18ème division intérieure n° 9 : titre de concession n° 42.997 – Concessionnaire : Monsieur Gérard TARDY
- 06/11/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée du Nord 13ème Division n° 9 : titre de concession n° 42.998 – Concessionnaire : Monsieur Eugène TETARD
- 06/11/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 32ème Division n° 166 : titre de concession n° 42.999 – Concessionnaire : Madame Annie JULIEN née CHOPET
- 06/11/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division A n° 59 : titre de concession n° 43.000 – Concessionnaire : Madame Michèle DELAHAYE
- 06/11/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession trentenaire située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée des Fauvelles n° 18 : titre de concession n° 43.001 – Concessionnaire : Monsieur Jacques GREMONT
- 06/11/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession trentenaire située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division S extérieur n° 34 : titre de concession n° 43.002 – Concessionnaire : Madame Geneviève FAURE née MAURISSAT
- 07/11/2014 Achat d'une concession de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée du Couchant n° 204 : titre de concession n° 43.003 – Concessionnaire : Monsieur Jacques DAO
- 07/11/2014 Renouvellement par anticipation pour quinze ans d'une concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée du Midi n° 139 : titre de concession n° 43.004 – Concessionnaire : Monsieur Roger GENDROT
- 07/11/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 4ème Division intérieur n° 30 : titre de concession n° 43.005 – Concessionnaire : Madame Colette PIERREPONT née GOUYA
- 14/11/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division D intérieur n° 125 : titre de concession n° 43.006 – Concessionnaire : Monsieur Jean-Marie MELART
- 14/11/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée du Nord n° 7 : titre de concession n° 43.007 – Concessionnaire : Madame Odette DURAND née REDON
- 14/11/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée centrale Division A n° 33bis : titre de concession n° 43.008 – Concessionnaire : Monsieur Louis HERMANTE
- 14/11/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division E intérieur n° 75 : titre de concession n° 43.009 – Concessionnaire : Monsieur Robert DEFAIX

- 14/11/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 37ème division n° 8 : titre de concession n° 43.010 – Concessionnaire : Madame Gisèle BOUILLON née HAREL
- 19/11/2014 Achat d'une concession de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, située Division A intérieur n° 53bis : titre de concession n° 43.011 – Concessionnaire : Monsieur Patrick BRAULT
- 20/11/2014 Achat d'une concession de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, située Division I intérieur n° 74 : titre de concession n° 43.012 – Concessionnaire : Madame Fadma CROSSONNEAU née LAHCEN BEL HADJ SALAH
- 21/11/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 8ème division intérieur n° 100 : titre de concession n° 43.013 – Concessionnaire : Monsieur Robert PREVOST
- 21/11/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 20ème division intérieur n° 110 : titre de concession n° 43.014 – Concessionnaire : Monsieur Christian GAUCHY
- 25/11/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 18ème division intérieur n° 100 : titre de concession n° 43.015 – Concessionnaire : Madame Rose PELLETIERE née GALOSIAUX
- 25/11/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division T intérieur n° 81bis : titre de concession n° 43.016 – Concessionnaire : Madame Marie GALLOU née RIDEAU
- 25/11/2014 Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 13ème division intérieur n° 105 : titre de concession n° 43.017 – Concessionnaire : Madame Renée BIHIN
- 26/11/2014 Achat pour quinze ans d'une case dans le columbarium au cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, n° 264 : titre de concession n° 264 – Concessionnaire : Madame Elise TERNY
- 28/11/2014 Contentieux "ville de Courbevoie c/ Monsieur PARAT - désignation de maître Jean-Jacques GATINEAU

LISTE DES DECISIONS POUR LES MARCHES

DATE	MONTANT HT	SOCIETE
14/10/2014	*	<p>EIFFAGE ENERGIE IDF</p> <p>Avenant n°1 au marché n° 13M096 relatif à la maintenance des groupes électrogènes des bâtiments communaux</p> <p><i>* montant de la partie forfaitaire diminué de 2 365 € HT par an et s'élève à 12 485 € HT par an</i></p>
17/10/2014	*	<p>ARDDI</p> <p>Fourniture et livraison de sacs plastiques</p> <p><i>* marché à bons de commande</i></p> <p><i>montant minimum : 50 000 € HT</i></p> <p><i>montant maximum : 200 000 € HT</i></p>
28/10/2014	106 510 €	<p>CULTURE SUR MESURE</p> <p>Coproduction d'une manifestation littéraire relative à la sixième édition du Festival des mots libres 2015</p>

30/10/2014	*	<p>SOCOTEC FORMATION Formation des agents de la ville de Courbevoie - année 2014/2015 - Lot n°2 : les Certificats d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (C.A.C.E.S.) * <i>marché à bons de commande</i> <i>montant minimum : 1 100 € HT</i> <i>montant maximum : 7 000 € HT</i></p>
30/10/2014	*	<p>CIBC DES HAUTS-DE-SEINE Formation des agents de la ville de Courbevoie - année 2014/2015 - Lot n°4: les bilans de compétences * <i>marché à bons de commande</i> <i>montant minimum : 2 500 € HT</i> <i>montant maximum : 15 000 € HT</i></p>
30/10/2014	*	<p>ILTC Formation des agents de la ville de Courbevoie - année 2014/2015 - Lot n°5 : les cours d'anglais * <i>marché à bons de commande</i> <i>montant minimum : 2 100 € HT</i> <i>montant maximum : 13 000 € HT</i></p>
30/10/2014	*	<p>SOCOTEC FORMATION Formation des agents de la ville de Courbevoie - année 2014/2015 - Lot n°7 : le risque amiante : formation préalable sous section 4 du code du travail * <i>marché à bons de commande</i> <i>montant minimum : 3 300 € HT</i> <i>montant maximum : 20 000 € HT</i></p>
30/10/2014	*	<p>BRIGITTE COURPIERE Formation des agents de la ville de Courbevoie - année 2014/2015 - Lot n°8 : l'éco-conduite * <i>marché à bons de commande</i> <i>montant minimum : 3 800 € HT</i> <i>montant maximum : 23 000 € HT</i></p>
30/10/2014	*	<p>FORM'ACTION CONSULT Formation des agents de la ville de Courbevoie - année 2014/2015 - Lot n°9 : la gestion du stress * <i>marché à bons de commande</i> <i>montant minimum : 3 100 € HT</i> <i>montant maximum : 19 000 € HT</i></p>
30/10/2014	*	<p>SOFIS Formation des agents de la ville de Courbevoie - année 2014/2015 - Lot n°10 : la formation des membres du CHSCT * <i>marché à bons de commande</i> <i>montant minimum : 1 100 € HT</i> <i>montant maximum : 7 000 € HT</i></p>
30/10/2014	*	<p>SOCOTEC FORMATION Formation des agents de la ville de Courbevoie - année 2014/2015 - Lot n°11 : le montage, l'utilisation et le démontage des échafaudages * <i>marché à bons de commande</i> <i>montant minimum : 4 100 € HT</i> <i>montant maximum : 25 000 € HT</i></p>
12/11/2014	*	<p>SODEXO PASS FRANCE Fourniture de chèques cadeaux pour les enfants du personnel et le personnel communal retraité et médaillé à l'occasion de Noël * <i>marché à bons de commande</i> <i>montant minimum : 20 000 € HT</i> <i>montant maximum : 27 000 € HT</i></p>

13/11/2014	60 000 €	MENWAY Accompagnement dans le recrutement de cadres supérieurs
13/11/2014	*	CHIMINVEST Traitement bactériologique des bacs à graisse et organes techniques d'assainissement * marché à bons de commande <i>montant minimum : 40 000 € HT</i> <i>montant maximum : 160 000 € HT</i>
24/11/2014	24 800 €	ATELIER DE RICOU Reprise du portail de la façade de l'ancienne mairie
24/11/2014	164 625 €	ESPRIT LIBRE (mandataire) / SAFEGE / BENJAMIN FLEURY / ON Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'axe commerçant rue de Bezons / avenue Marceau
01/12/2014	*	IDDEA Etude de sol : pollution et agropédologie * marché à prix mixtes <i>montant prestations forfaitaires : 19 169,20 € HT</i> <i>montant maximum partie à bons de commande : 20 000 € HT</i>
03/12/2014	*	CABINET SEBAN & ASSOCIES Marché de prestations juridiques relatives à la propriété des personnes publiques * marché à bons de commande <i>sans montant minimum</i> <i>montant maximum : 51 500 € HT</i>
03/12/2014	32 580 €	CARRE BLANC Création, édition et impression d'un beau livre portant sur la ville de Courbevoie – Lot n°1 : réalisation d'un livre sur Courbevoie
03/12/2014	*	IN SIGLO GILBERT CLAREY Création, édition et impression d'un beau livre portant sur la ville de Courbevoie – Lot n°2 : impression d'un livre sur Courbevoie * marché à bons de commande <i>sans montant minimum</i> <i>montant maximum annuel : 40 000 € HT</i>

Pour les marchés à bons de commande reconductibles c'est le montant HT maximum annuel qui est indiqué.

ENTEND les questions orales posées relatives :

- à l'avancement du projet "DELAGE" ;
- à la labellisation Eco-quartier pour le village "DELAGE" ;
- à l'organisation du déjeuner de Noël des seniors ;
- à l'accès à l'école Malraux ;
- à l'accès des commerces aux locaux poubelles des immeubles dans lesquels ils sont situés ;
- à la signalisation des commerces.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 41, le 16 décembre 2014.

Le Secrétaire

Le Maire,

Blandine POULIQUEN

Jacques KOSSOWSKI
Député des Hauts-de-Seine

Annexes :

- projet de décret portant dissolution des établissements publics fonciers (*annexe n°1*)
- règlement intérieur du Conseil Municipal - Modifications (*annexe n°2*)
- PLU plans (*annexes n°3, 4, 5 et 6*)
- tableau admission en non valeur de produits irrécouvrables – budget ville (*annexe n° 7*)
- tableau admission en non valeur de produits irrécouvrables – budget annexe cantine (*annexe n° 8*)
- tableau acomptes sur les subventions de fonctionnement (*annexe n° 9*)
- décision modificative n°4 – Budget ville (*annexe n° 10*)
- tableau des subventions (*annexe n°11*)
- tableau d'évolution des autorisations de programme (*annexe n° 12*)
- état des immobilisations des crèches familiales (*annexe n° 13*)
- tarifs – marché de réservation de 30 places en crèche (*annexe n° 14*)
- tableau de rémunération des assistants maternels (*annexe n° 15*)
- tableau des effectifs du personnel municipal (*annexe n° 16*)
- périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité (*annexe n° 17*)